



**Santé et Sécurité au Travail**

SOLUTION DE BRANCHE EMS

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



**Santé et Sécurité au Travail**

SOLUTION DE BRANCHE EMS

### Rapport de la Présidente

Chères Directrices, Chers Directeurs, Chers Coordinateurs et Responsables,

L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire et l'exceptionnel engagement de nos équipes face à l'ampleur de cette pandémie. Dès les premières semaines de crise, les directions et le personnel des établissements ont joué un rôle crucial pour leur population, jugée la plus « vulnérable » au sens de l'art. 10b al. 2 de l'Ordonnance 2 Covid-19. Malgré une disparité de moyens flagrante par rapport à d'autres domaines, les EMS et leur personnel ont su se mobiliser de façon exemplaire pour garantir l'accès à un traitement digne pour chacun de leurs pensionnaires.

Le cumul des directives et informations lié à la gestion de cette crise aura occupé bien de notre temps et de nos énergies. A ce jour, nos directions sont encore soumises aux dispositifs sanitaires de son canton respectif et des autorités fédérales. Un travail administratif fastidieux et néanmoins nécessaire. La Solution de branche (SolBra) n'a pas vocation à s'immiscer dans le flux de ces informations, qui plus est parfois bien différentes d'un canton à l'autre. Elle a toutefois l'ambition de collecter les savoirs et les expériences afin de les intégrer à la conduite future de ses activités.

Comment réinventer le rôle de la SolBra dans le cadre d'une crise sanitaire de cette ampleur ? Quel rôle un coordinateur de sécurité doit-il endosser ? Comment peut-il fonctionner dans un dispositif où il n'est pas forcément invité à participer ? Quelles sont les lignes conductrices de son travail ?

Ces questions doivent faire l'objet d'une réflexion pour déterminer le rôle d'une solution de branche, en parallèle aux dispositifs sanitaires cantonaux ou fédérales, et la transposition au niveau opérationnel des dispositions légales de protection du personnel. La Solution de branche entend répondre concrètement à ces questions afin de faciliter le travail et la représentation active du rôle de la direction, du COSE, des PERCO et des collaborateurs. Pour ce faire, elle a décidé d'orienter son plan de formation 2021 et ses possibles soutiens gratuits aux EMS affiliés.

J'adresse à l'ensemble de mes collègues de la Commission Intercantonale mes chaleureux remerciements pour leur engagement en faveur du développement de notre Solution. Je remercie également l'ensemble des membres du secrétariat pour leur soutien et tout particulièrement à Mme Claire Pinget, pour le suivi des activités et des projets qui ont nécessité une démultiplication des efforts de suivi cette année.

En vous remerciant de la confiance portée à la Solution de branche des EMS et nous réjouissant de vous revoir tous très bientôt !

### Commission intercantonale de sécurité et protection de la santé au travail

Christine Ferrari



Présidente



## Secrétariat

Le secrétariat de la SolBra, dont le siège est au Centre Patronal à Paudex, a assuré l'ensemble des tâches administratives, comptables et opérationnelles pour la Suisse romande et la Suisse allemande.

Dans le cadre de la crise Covid-19, et tenant compte de la multitude de directives liées à la gestion fédérale (directives OFSP), ou celles des autorités cantonales respectives, la SolBra a joué un rôle restreint. Nous n'avons pas voulu nous substituer aux compétences déjà mentionnées et augmenter de manière disproportionnée les sources d'informations existantes.

De la même manière, nous avons souhaité réduire nos interventions au strict nécessaire, tenant compte que toutes les directions étaient largement occupées à gérer la complexité quotidienne de cette crise exceptionnelle.

## Administration et gestion

Entre les quelques semaines laissées disponibles à la reprise d'activités usuelles, la Commission a participé à :

- L'organisation d'une demi-journée de formation, sous la forme de webinaire, pour les affiliés suisse-allemands
- L'organisation d'une demi-journée de formation, sous la forme de webinaire, pour les affiliés suisse-romands
- La consolidation des statistiques LAA des établissements avec l'utilisation d'un nouveau fichier de saisie en format Excel
- La révision complète de l'analyse des risques dans le domaine des EMS par secteur d'activités
- L'affiliation de 8 nouveaux établissements en suisse-romande et 2 nouveaux pour la suisse-allemande qui porte ainsi le nombre de lits à 9'343 (vs 8'911 en 2019), soit une croissance de 3%

## Structure et gouvernance

### Structure

Durant l'année 2020, la CISST a tenu :

- 2 sessions plénières (présentielle/vidéo-conférence)
- 3 réunions de la Commission de formation (présentielle/vidéo-conférence)
- 1 réunion du Groupe de travail « OPROMA »

#### Commission Intercantonale de sécurité et santé au travail (CISST)

La Commission est actuellement en phase de renouvellement, elle est composée des personnes suivantes :

Présidente : Christine Ferrari (VD) – Directrice de l'EMS Burier

Bureau Exécutif Olivier Mottier, Secrétaire général

Membres : Valérie Binamé (VD) – Directrice de la Fondation Mont Calme, représentant des employeurs  
Pascal Blum (GE) – Directeur de l'EMS Les Bruyères, représentant des employeurs  
Thierry Lambelet – Responsable régional SYNA romand, représentant des employés  
Laurent Pedroli (VD) – Formateur MSST, représentant des employés jusqu'au 31.12.2020. Ce poste a été repourvu au début de l'année 2021 avec l'intégration de M. Jean-Luc Ryser (VD) – Chargé de sécurité de la Fondation Clémence et formateur, représentant des employés.  
Patrick Petermann (NE) – Chargé de sécurité de la FECPA, représentant des employés

Secrétaire générale adjointe : Eloïse Oberson

#### Commission de formation et auditeurs :

En 2020, la Commission a pris connaissance de la démission de deux de ses membres, MM. Damien Kurc et Laurent Pedroli, tous deux appelés à prendre d'autres responsabilités dans leur carrière professionnelle.

La composition est désormais réduite à :

Pierre-André Echenard – Chargé de sécurité de la Fondation Saphir

Olivier Mottier – Secrétaire général

Jean-Luc Ryser – Chargé de sécurité de la Fondation Clémence

Au vu de l'impact de la crise Covid sur l'ensemble des directions, la Commission n'a conduit que deux audits et un soutien personnalisé sous la forme de coaching.

Ces contrôles ont permis de mettre en évidence, à satisfaction de la CISST, la qualité de travail des deux établissements inspectés.



## Pool d'expertise MSST :

Tom von Egmond – Chargé de sécurité, SimaNET (BE)

Andreas Merz – Ingénieur de sécurité et hygiéniste du travail, BDS Safety Management AG (AG)

Dr. Rolf Abderhalden – Médecin du travail (BE)

Dresse Denise Steiner – Médecin du travail (FR) Dresse Anja Zyska Cherix – Médecin du travail (VD)

## Collaboration et partenariat externes :

Ismat groupe SA – Gestion de l'absentéisme par l'outil Biings

Format Z-Agence – Agence web

Ergophy – Ergonomie

SafeTswiss – Protection incendie et concept d'évacuation

ecoLive – Produits chimiques

## Finances

### Comptes & révision 2020

Au niveau du compte de résultat :

- Les produits d'exploitation s'élèvent à CHF 122'526.-. Un montant bien inférieur à celui de 2019, dû principalement à l'absence de revenus sur les cours de formation
- Les charges s'élèvent à CHF 112'054.01, là aussi bien inférieures à celles de 2019, en l'absence des frais liés à l'encadrement des cours
- La balance entre les frais de formation et les revenus s'élève à CHF 10'549.51, un delta propre à l'investissement que la SolBra entend régulièrement faire pour le cœur de sa mission
- Un montant de CHF 11'142.80 a été consacré à la finalisation du site internet de la SolbRa, notamment par rapport à la migration de l'outil iTool pour la partie suisse-allemande
- Le résultat final met en évidence un excédent bénéficiaire de CHF 10'414.99

Au niveau du bilan :

- le capital de la Solution de branche passe de CHF 37'588.76 au 01.01.2019 à CHF 48'003.75 au 31.12.2019.

Ces comptes ont été officiellement audités par la fiduciaire Fidinter, en date du 18.06.2021.



## Bilan au 31 décembre

<b>ACTIF</b>	<b>2020</b> CHF	<b>2019</b> CHF
<b>Actifs circulants</b>	<b>65'088.35</b>	<b>85'141.34</b>
<i>Trésorerie</i>	63'082.85	77'125.34
- Postfinance	63'082.85	77'125.34
<i>Créances résultant de la vente de prestation.</i>	1'672.45	8'016.00
Débiteurs	1'672.45	8'016.00
<i>Actifs de régularisation</i>	333.05	-
Actifs transitoires	333.05	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>65'088.35</b>	<b>85'141.34</b>
<b>PASSIF</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>17'084.60</b>	<b>47'552.58</b>
<i>Dettes résultant de la vente de prestations de service</i>	10'431.50	40'800.03
Créanciers	10'231.50	40'800.03
Compte attente	-	-
C/C ARODEMS	200.00	-
<i>Passifs de régularisation</i>	6'653.10	6'752.55
Passifs transitoires	1'653.10	1'752.55
Provision re-certification	5'000.00	5'000.00
<b>Capitaux propres</b>	<b>48'003.75</b>	<b>37'588.76</b>
Capital :		
- bénéfice reporté	37'588.76	
- résultat de l'exercice	10'414.99	
- état à la fin de la période	48'003.75	37'588.76
<b>Total du passif</b>	<b>65'088.35</b>	<b>85'141.34</b>



# Santé et Sécurité au Travail

SOLUTION DE BRANCHE EMS

## Compte de résultat

Produits	Budget 2021	2020 CHF	Budget 2020	2019 CHF
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>114'500.00</b>	<b>122'526.00</b>	<b>127'500.00</b>	<b>163'211.00</b>
cotisations affiliés romands	88'000.00	88'844.00	80'000.00	84'384.00
cotisations affiliés suisse alémaniques	15'000.00	19'632.00	19'000.00	19'420.00
finances d'entrée	1'500.00	3'200.00	1'500.00	1'600.00
cotisation 2016	-	-	-	-
Journée Romande de formation	-	-	12'000.00	11'385.00
Ventes matériel MSST	-	-	-	-
Ventes diverses	-	-	-	-
<b>Produits formation</b>	<b>10'000.00</b>	<b>10'850.00</b>	<b>15'000.00</b>	<b>46'422.00</b>
<b>Total des produits</b>	<b>114'500.00</b>	<b>122'526.00</b>	<b>127'500.00</b>	<b>163'211.00</b>
<b>Charges</b>				
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-109'500.00</b>	<b>-112'054.01</b>	<b>-121'000.00</b>	<b>-174'227.49</b>
<b>Frais administratifs et rémunérations</b>	<b>-84'500.00</b>	<b>-90'654.50</b>	<b>-106'000.00</b>	<b>-107'396.38</b>
Honoraires du Centre Patronal	-53'000.00	-53'850.00	-53'000.00	-53'850.00
Honoraires re-certification	-	-10'093.00	-10'000.00	-4'308.00
Honoraires développement/SIMANET	-	-	-2'000.00	-
Honoraires Consulting	-	-	-	-
Honoraires MSST	-3'000.00	-	-4'000.00	-
Indemnités séances	-1'000.00	-400.00	-1'000.00	-100.00
Indemnités Président/Comité	-1'000.00	-	-	-
Frais de séances	-1'000.00	-39.00	-1'000.00	-740.20
Journée Romande	-	-4'700.00	-12'000.00	-12'331.10
Projet OProMa	-10'000.00	-1'200.00	-10'000.00	-16'367.68
Redevance ARODEMS	-1'500.00	-1'500.00	-1'500.00	-1'500.00
Ports, téléphones, copies, mat. bureau, etc. ...	-1'000.00	-2'180.95	-2'500.00	-2'804.50
Site Internet/honoraires Informatiques	-1'000.00	-11'142.80	-5'000.00	-12'101.15
Traduction	-	-2'650.00	-2'000.00	-1'975.75
Communication/marketing	-	-	-	-
Investissement projet	-10'000.00	-	-	-
Imprimés	-	-	-	-
Promotion SolBra	-1'000.00	-329.45	-	-
Production classeurs	-	-	-	-
Frais de révision des comptes et conseils divers	-1'000.00	-1'000.00	-1'000.00	-900.00
Perte sur débiteurs	-	-1'500.00	-	-14.00
Divers	-	-89.30	-1'000.00	-404.00
<b>Frais formation</b>	<b>-25'000.00</b>	<b>-21'399.51</b>	<b>-15'000.00</b>	<b>-66'831.11</b>
<b>Total des charges</b>	<b>-109'500.00</b>	<b>-112'054.01</b>	<b>-121'000.00</b>	<b>-174'227.49</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5'000.00</b>	<b>10'471.99</b>	<b>6'500.00</b>	<b>-11'016.49</b>
Produits exceptionnels/prélèvement fonds	-	3.00	-	31.75
Charges exceptionnelles/provision	-	-	-	-
<b>Produits financiers</b>				
Intérêts	-	-	-	-
<b>Charges financières</b>				
Taxes du compte postal et frais bancaires	-	-80.00	-	-82.95
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>5'000.00</b>	<b>10'414.99</b>	<b>6'500.00</b>	<b>-11'047.69</b>





fidinter

## Rapport d'examen succinct

---

au Bureau Exécutif de la  
Commission intercantonale de sécurité et protection de la santé et du travail (CISST), Paudex

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers (bilan, compte de résultat, compte de résultat formation) de la Commission intercantonale de sécurité et protection de la santé et du travail (CISST) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Bureau Exécutif alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ne sont pas conformes à la loi et au règlement financier.

Lausanne, le 22 juin 2021

Fidinter SA

SEQ Signature électronique qualifiée - Droit suisse  
Signé sur Scribble.com

Giovanni Chiusano  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

SEQ Signature électronique qualifiée - Droit suisse  
Signé sur Scribble.com

Ludovic Gothuey  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé



## Formation

La période Covid a passablement perturbé l'organisation des cours. Seuls 2 cours calendaires sur 19 ont effectivement été organisés sur l'année.

Les ateliers d'échanges d'expériences (centralisés par région pour des raisons organisationnelles) n'ont pu être mis en place. Une formule qui devrait néanmoins être reconduite en 2021. La Journée Romande 2020, dont les thématiques étaient focalisées sur la sécurité générale et l'intégration de divers chantiers dans l'organisation des institutions (règles de sécurité, coordination et partage des responsabilités), a aussi fait les frais de cette impossibilité de réunion.

En suisse-allemande, c'est finalement via une vidéo-conférence que les établissements intéressés ont pu être en mesure de suivre leur formation 2020. Deux thématiques principales ont occupé cette demi-journée d'échanges professionnels :

- La gestion des indicateurs concernant l'absentéisme au sein des EMS
- Les obligations légales de l'employeur en matière de politique de protection de la maternité, grossesse et allaitement (Cadre légal, analyse de risque, mesures concrètes, etc.)

En suisse-romande, c'est aussi via vidéo-conférence qu'une formation portant sur le Droit du travail et le Covid-19, eu égard aux nouvelles ordonnances du Conseil fédéral a été mis sur pied.

La Commission de formation a aussi porté ses efforts sur la révision de l'outil de gestion des risques de la SolBra, avec pour objectif de construire de manière simplifiée un outil mutualisé permettant d'identifier les risques inhérents au domaine. Ces travaux sont encore en cours et feront l'objet d'une présentation concrète au printemps 2021.

Dans le cadre de l'étude menée sur la protection liée à la maternité (OPROMA), la planification des travaux n'a pas pu être assurée comme prévu. Les prochaines étapes ont été reportées au printemps 2021.

## Pool MSST et SECO

Dans le cadre de sa session de décembre 2020, la CISST a organisé une séance plénière en ligne. Au vu de la réduction de ses activités sur l'année, la commission a dispensé le Pool MSST et les responsables du SECO d'y participer tout en leur transmettant l'ensemble des documents pour le suivi de la SolBra.



**Santé et Sécurité au Travail**

SOLUTION DE BRANCHE EMS

Paudex, le 14 juillet 2021

Adresse de contact :

Centre Patronal

CP 1215, 1001 Lausanne

Route du Lac 2 - 1094 Paudex VD

Secrétariat :

Tél. 058 796 33 36

Fax 058 796 33 52

[cisst@centrepatronal.ch](mailto:cisst@centrepatronal.ch)